

# cneai =

## APPEL À CANDIDATURES 2 RÉSIDENCES Arts plastiques & Métiers d'art

**Maison Flottante  
Poses - Normandie  
mai + septembre 2024**

### **Le cneai =**

Le cneai = Centre d'art composé, navigué, engagé, abrité, imaginé est dédié à la production et à la diffusion de l'art contemporain. Hébergé à la Cité internationale universitaire de Paris, le cneai = dispose également d'un atelier-logement-flottant, la Maison Flottante, amarré sur les quais de la Seine à Poses.

Le cneai = se réinvente en archipel, réseau de lieux, comme autant de comptoirs permanents ou temporaires, à l'image de zones mutualisées ou pirates, d'endroits d'expérimentation ou de mise à distance. En Normandie, la Maison Flottante appelle à la mobilité et à la résidence dans et hors des centres urbains, par un mouvement décentré et une dynamique aventureuse. Le cneai = développe également une programmation internationale par le pilotage de projets hors-les-murs et l'accompagnement d'artistes et d'entreprises artistiques.

### **Résidence tremplin**

La Maison Flottante, bateau à fond plat créé par Ronan & Erwan Bouroullec, est un espace dédié à l'exploration et à la création artistique situé dans un environnement naturel exceptionnel, au cœur d'un territoire tourné vers les métiers d'art. Elle offre ainsi un cadre propice à la réflexion et à la production. Le présent appel à candidatures est ouvert aux artistes et/ou artisans, de toutes disciplines confondues ayant un lien fort avec le champ des arts visuels, dont la pratique mobilise des savoir-faire techniques et/ou des matériaux en lien avec les métiers d'art.

Pendant cette résidence, l'artiste et/ou l'artisan aura la possibilité de travailler avec des experts des métiers d'art et de partager leurs savoir-faire. L'équipe du cneai = propose en amont et à la suite de la résidence un accompagnement sur-mesure : apport théorique et critique, professionnalisation, mise en réseau, etc.

### **Objectifs de la résidence**

- Encourager les échanges et les collaborations entre artistes et artisans.
- Découvrir et bénéficier de nouvelles techniques et approches liées aux métiers d'art, en fonction des intentions du ou de la résident-e.
- Mettre en valeur les métiers d'art et leur intégration dans le processus de création artistique.
- Aménager une période de recherche libre.
- Valoriser les recherches, expérimentations et productions éventuelles par un temps public défini collégialement en amont.

### **Modalités de la résidence**

Durée : un mois / mai ou septembre 2024

Bourse de résidence : 2000 €

Bourse de production : 1000 €

Rémunération pour le temps public : 150 €

Transport (dans la limite de) : 100 €

La Maison Flottante, constituée d'un espace de travail et d'un logement, est mise à disposition de l'artiste.

**NB :** La Maison Flottante étant loin des magasins de premières nécessités, l'artiste devra être autonome dans ses trajets quotidiens. L'équipe du centre d'art, basé à Paris, n'est pas sur place.

# cneai =



## Lieu

- La Maison Flottante :  
52 Chemin de Halage, 27740 Poses
- cneai = <https://cneai.com/>

## Modalités de candidature

Cette résidence tremplin est ouverte aux artistes et/ou artisans émergent-es, justifiant d'une pratique en lien avec les métiers d'art et le champ de l'art contemporain. Les candidatures collectives et les familles sont les bienvenues. Les candidat-es doivent être disponibles pour résider pendant la durée de la résidence.

La candidature doit comprendre :

- Un portfolio artistique représentatif de votre pratique actuelle et/ou le lien vers un site internet.
- Une note d'intention portant sur les réflexions et/ou les formes développées actuellement et/ou les besoins.

- Un choix de mois : mai ou septembre 2024

Candidature par mail à l'adresse suivante :

[programmes@cneai.com](mailto:programmes@cneai.com)

Le dossier de candidature doit être envoyé à l'attention du jury en format PDF et ne doit pas dépasser 10 Mo.

## Critères de sélection

- Un intérêt démontré pour les métiers d'art et les moyens locaux (notamment les artisans présents aux Ateliers Saint-Cyr - Le Vaudreuil).
- Une pratique singulière ancrée dans les enjeux contemporains.
- Un besoin d'accompagnement.
- L'adéquation entre les moyens du centre d'art et les besoins spécifiques du/de la candidat-e.

## Calendrier

*Date limite de candidature* 18 février 2024

*Annonce des résultats* début mars 2024

*Période de résidence* mai ou septembre 2024